

Columbia: début du compte à rebours

CAP CANAVERAL (d'après AFP) — Les techniciens de la NASA ont remédié

au mauvais fonctionnement d'une valve de la navette spatiale qui aurait pu retarder le déclenchement du compte à rebours prévu pour 11 h 30 hier soir.

L'une des deux valves destinées à régulariser l'alimentation en oxygène liquide de la navette s'était ouverte sans raison. Un porte-parole de la NASA a déclaré hier soir que le système électrique alimentant cette valve avait pu être réparé rapidement. Le début du compte à rebours aurait pu être retardé de plus de 32 heures s'il avait fallu changer ce système électrique.

Normalement la navette devrait être lancée vendredi à 6 h 50, à l'issue d'un compte à rebours de 73 heures.

Les deux astronautes Robert Crippen et John Young ne prendront part aux opérations de compte à rebours que dans les deux dernières heures précédant le lancement. Dimanche, les deux hommes ont poursuivi leur entraînement à Houston (Texas), répétant en vol simulé les phases les plus critiques de leur mission. Ils doivent gagner Cap Canaveral mardi.

Pour les États-Unis, la navette spatiale amorçe une ère

nouvelle: celle de l'exploitation de l'espace après deux décennies d'exploration.

La navette spatiale, premier véhicule réutilisable de l'histoire de la conquête de l'espace, ouvre d'immenses perspectives dans les domaines commercial, industriel et militaire.

Pour la première fois, les États-Unis vont avoir à leur disposition un véritable «camion de l'espace» pour effectuer un service régulier entre la terre et l'espace proche.

De la taille d'un avion de ligne DC-9, la navette est lancée comme une fusée et re-

vient sur terre comme un planeur, après avoir effectué des missions allant jusqu'à 30 jours.

A chaque voyage, elle peut satelliser jusqu'à 30 tonnes de matériel spatial transporté dans une soute de 18 m de long, munie de grandes portes d'accès, et emmener à son bord sept personnes.

Dès à présent, la navette semble assurée d'un bel avenir. Alors qu'elle ne sera opérationnelle qu'à partir de septembre 1982, 70 vols sont déjà entièrement réservés. La NASA, qui prévoit deux vols par mois, a fixé le prix de loca-

tion de la soute à \$35 millions par mission spatiale.

La navette spatiale devrait permettre au secteur des télécommunications, en pleine expansion, de faire des économies. La NASA facture actuellement \$44 millions le lancement d'un satellite de communications par une fusée Atlas-Centaur.

Or, pour \$35 millions, la navette pourra emmener dans l'espace deux satellites et les placer en orbite. Il sera également possible d'utiliser le «camion de l'espace» pour aller réparer un satellite défaillant

et, en cas de besoin, de le ramener sur terre.

L'industrie des télécommunications envisage déjà de se servir de la Space Shuttle pour construire dans l'espace des stations permanentes pour la poste et la télévision.

Une telle station serait en mesure d'acheminer simultanément 250.000 conversations téléphoniques. À titre de comparaison, Intelsat-5, le plus perfectionné des satellites de communications commerciales au monde, lancé en décembre dernier de Cap Canaveral et qui sera opérationnel le mois prochain, se contente

d'une capacité de 12.000 communications téléphoniques.

Selon des prévisions récentes, ces stations spatiales de télécommunications pourraient rapporter annuellement entre 40 et 80 milliards de dollars en l'an 2010.

Avec la navette spatiale, l'industrie va disposer d'un nouvel environnement de recherche exceptionnel. L'Agence spatiale européenne a construit pour la NASA le Spacelab, un laboratoire spécialement conçu pour être embarqué à bord de la Space Shuttle à partir de 1983.

ÉLECTIONS QUÉBEC

3

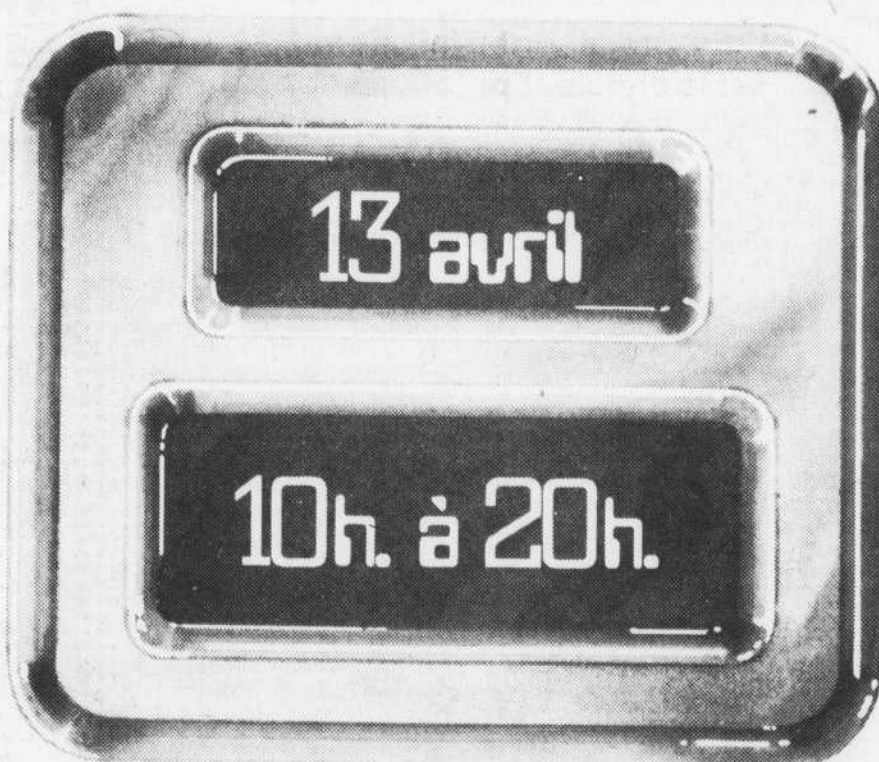
MODIFICATIONS IMPORTANTES DANS LA TENUE DU SCRUTIN

Parce que tout est mis en oeuvre pour vous faciliter l'exercice du droit de vote.

UN NOUVEAU BULLETIN DE VOTE

Ce bulletin de vote est nouveau.

- 1- parce qu'il est imprimé sur un fond noir;
- 2- parce qu'il y a maintenant quatre façons d'inscrire son choix au lieu de deux;
- 3- parce qu'il est possible de le marquer avec une plume, un stylo ou un crayon.



DE NOUVELLES HEURES POUR VOTER

La nouvelle Loi électorale stipule que le scrutin se déroulera désormais de **10h le matin à 20h** (8h le soir). Pour vous prévaloir de votre droit de vote, vous devrez donc vous rendre au bureau de scrutin de **10h à 20h**.

UNE NOUVELLE FAÇON DE VOTER

- 1- Marquer le bulletin de vote dans un des cercles, en y faisant une croix (+), un (X), une coche (✓) ou un trait (-);
- 2- vous servir d'un stylo, d'une plume ou du crayon qui vous est fourni par le scrutateur.

QUELLE EST LA FAÇON DE VOTER?

- 1- Vous rendre dans l'isoloir;
- 2- après avoir voté, plier le bulletin;
- 3- permettre au scrutateur de vérifier ses propres initiales au verso;
- 4- détacher le talon et le remettre au scrutateur qui le détruit;
- 5- déposer vous-même le bulletin dans l'urne du scrutin.

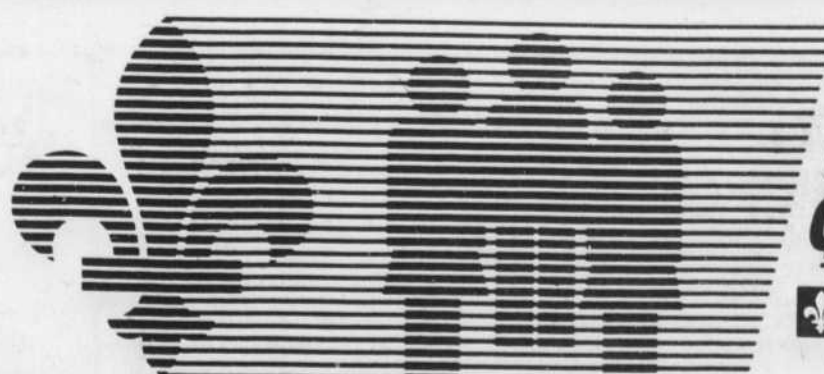
La nouvelle Loi électorale facilite aussi l'exercice du droit de vote de l'handicapé visuel.

En effet, le scrutateur doit fournir à un handicapé visuel qui en fait la demande un gabarit pour lui permettre de voter sans assistance. Le scrutateur lui indique alors l'ordre dans

lequel les candidats apparaissent sur le bulletin et la mention inscrite sous leur nom, le cas échéant.

L'électeur qui se présente à un bureau de vote ne peut utiliser un signe permettant d'identifier son appartenance politique ou manifestant son appui à un parti ou à un candidat.

Pour plus de renseignements, composez **SANS FRAIS: 1-800-463-4378**



parce qu'un vote, ça compte

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

Léopold Marquis devrait s'en tirer avec les honneurs de la guerre de la papeterie qui sera implantée à Matane

par Claude Morin
collaboration spéciale

RIMOUSKI — La devise de la ville de Paris: «Fluctuat Nec Mergitur» — il est battu par les flots mais ne sombre pas», pourrait bien s'appliquer à la situation électorale du député sortant de Matapédia et candidat du Parti québécois, M. Léopold Marquis.

À la suite des nombreuses péripéties du dossier de la papeterie de la Vallée de la Matapédia qui a finalement abouti à Matane, M. Marquis aurait pu se retrouver dans une position fort précaire en vue des élections du 13 avril. Les solutions de rechange présentées par son collègue, le ministre de l'Énergie et des Ressources et député de Matane, M. Yves Bérubé, et par le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, n'ont pas satisfait l'ensemble de la population de la Vallée.

Les citoyens de Causapscal et Amqui avec leurs paroisses avoisinantes ont conservé un goût amer de l'échec du dossier de la papeterie. Cependant, l'échec du dossier de la papeterie dans la Vallée de la Matapédia ne veut pas nécessairement dire la fin de la carrière politique de M. Léopold Marquis. Certains observateurs croient même que cela pourrait avoir suscité un mouvement de sympathie à son égard. Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, en visite d'appui à M. Marquis

dans la Vallée, a déclaré que comme simple député, il n'aurait pas pu faire mieux que le député de Matapédia dans ce dossier.

En plus d'avoir été solidaire du projet de ses concitoyens, le député sortant retirera certainement quelques dividendes du fait qu'il a été continuellement sous les feux de la rampe, au cours de ce célèbre

Matapédia

épisode, de l'histoire de la Vallée de la Matapédia. Pour sa part, M. Marquis, estime que ses relations avec les gens de la Société d'exploitation des ressources de la Vallée de la Matapédia ne sont pas pires qu'avant. Il constate tout de même qu'il a perdu quelques organisateurs électoraux qui provenaient de cet organisme.

Ses deux principaux thèmes électoraux sont la relance du développement économique pour les deux régions de la Mi-

tis et de la Vallée. Puis il déclare: «Mon deuxième thème est celui de la continuité puisque le second mandat d'un député est toujours le meilleur.» Plusieurs observateurs s'entendent pour dire que la grande inconnue de cette élection dans Matapédia, ce sera le choix que feront les citoyens du bas de la Vallée, c'est-à-dire les secteurs des villes d'Amqui et de Causapscal. C'est d'ailleurs l'avis du directeur de l'hebdomadaire *L'information de Mont-Joli*, M. Roger Boudreau, qui ajoute que deux autres facteurs peuvent influencer le résultat du scrutin: la présence du candidat unioniste, M. Eudore Allard, qui va certes contribuer à brouiller les cartes en raison de sa connaissance du milieu et du vote qu'il peut recueillir chez les mécontents; et aussi les gains que pourrait effectuer le candidat libéral, M. Aldy Lévesque, dans le secteur de Mont-Joli et de la région de la Mitis, étant donné qu'il est originaire de cette région.



M. Léopold Marquis

Le candidat de l'Union nationale, M. Eudore Allard est bien connu dans les milieux politiques fédéraux puisqu'il a été député créditiste de Rimouski pendant trois mandats à la Chambre des communes. De 1972 à 1974, alors que M. Allard était député, la circonscription électorale fédérale de Rimouski comprenait plusieurs localités de la Matapédia, jusqu'à Val-Brillant. Il

a également été hôtelier à Sainte-Angele de Mérici pendant 17 ans. Cet ancien voyageur de commerce confie donc: «la Vallée a beaucoup d'affinités avec moi, on me surnomme même le papa Allard ou le père Allard.» Ce dernier est bien connu dans la partie nord de cette circonscription et il déclare que sa campagne est commencée depuis huit ans. La base électorale du porte-couleur de l'Union nationale est pourtant bien mince, si on se fie aux chiffres de 1976: L'UN avait recueilli 1.552 voix et le Ralliement créditiste, 1.512 voix. M. Allard rétorque alors qu'il n'a pas peur des défis et qu'il offre à la population de la Vallée son expérience de parlementaire.

Le candidat libéral, M. Aldy Lévesque, de Mont-Joli, a axé sa campagne sur trois thèmes bien spécifiques: relancer le développement du secteur agricole, promouvoir le rôle des sociétés d'aménagement et créer une association touristique autonome pour la Mata-



M. Pierre de Bané

pédia. M. Lévesque compte bien recueillir une majorité des voix dans la ville de Mont-Joli et récupérer les votes des gens déçus par dénouement du dossier de la papeterie. Le candidat libéral est conscient que le problème majeur se trouve dans la Vallée et qu'il faudra résoudre l'économie de cette partie du comté.

Au sujet du dossier de la papeterie, la position de son



M. Yves Bérubé

parti ne l'avantagerait pas. Son argument est que depuis le début de cette affaire, les libéraux n'ont pas eu tous les dossiers en main, et que c'est la raison pour laquelle son parti ne s'est pas impliqué dans ce dossier.

Ici, comme dans plusieurs circonscriptions de l'Est du Québec, le candidat libéral peut compter sur une solide organisation électorale qui ne

ménage pas les efforts pour tenter de renverser la majorité du député péquiste sortant, qui était de 5.458 en 1976. En mai, 1980, M. Lévesque était l'organisateur en chef de la campagne du NON dans Matapédia, et la majorité en faveur de l'option fédéraliste avait été de 847 voix, soit une proportion de 52 pour cent.

Même si l'ensemble de la campagne électorale dans Matapédia semble se dérouler en sourdine, le résultat du scrutin intéressera plusieurs observateurs à la grandeur du Québec. Un dernier facteur pourrait jouer dans cette élection de Matapédia: le pourcentage d'abstentions que le directeur du scrutin enregistrera le soir des élections générales. Il semble toutefois que si le nombre d'abstentionnistes est élevé dans la Vallée de la Matapédia, ce sera pour une raison bien simple: plusieurs travailleurs ont quitté la région pour les chantiers de la Baie James, quelques jours seulement avant la tenue du vote par anticipation.

Le projet du Crédit social uni

Le programme du Crédit social uni propose la création d'un ministère des parents. Représenté par une dizaine de candidats en vue des élections du 13 avril, le CSU, présidé par M. Jean-Paul Poulin, a rendu public un manifeste électoral dont les principales conclusions témoignent d'une orientation politique tantôt progressiste, tantôt conservatrice.

■ l'établissement d'un revenu minimum garanti «stable et pour tous», y compris les mères de famille, les enfants handicapés et les retraités. «Le droit de naître suppose le droit de vivre»;

■ remplacement du système de taxation par un régime d'allocation de bonus, «pour récompenser ceux qui font un effort pour la production nationale, et la protection de l'environnement»;

■ la création d'une banque à charte du gouvernement du Québec, dans le but de permettre au «peuple» d'autofinancer ses projets publics, sur la base des avoirs actuels et du patrimoine national. «Tous veulent de l'argent mais personne ne sait d'où il vient»;

■ élaboration de législations inspirées d'une «morale individuelle et publique» et qui soient «intelligentes et compréhensibles»;

■ rapatriement au Québec de l'administration du régime d'assurance-chômage dans une optique de rapprochement des besoins populaires et dans le but de «les satisfaire plus vite»;

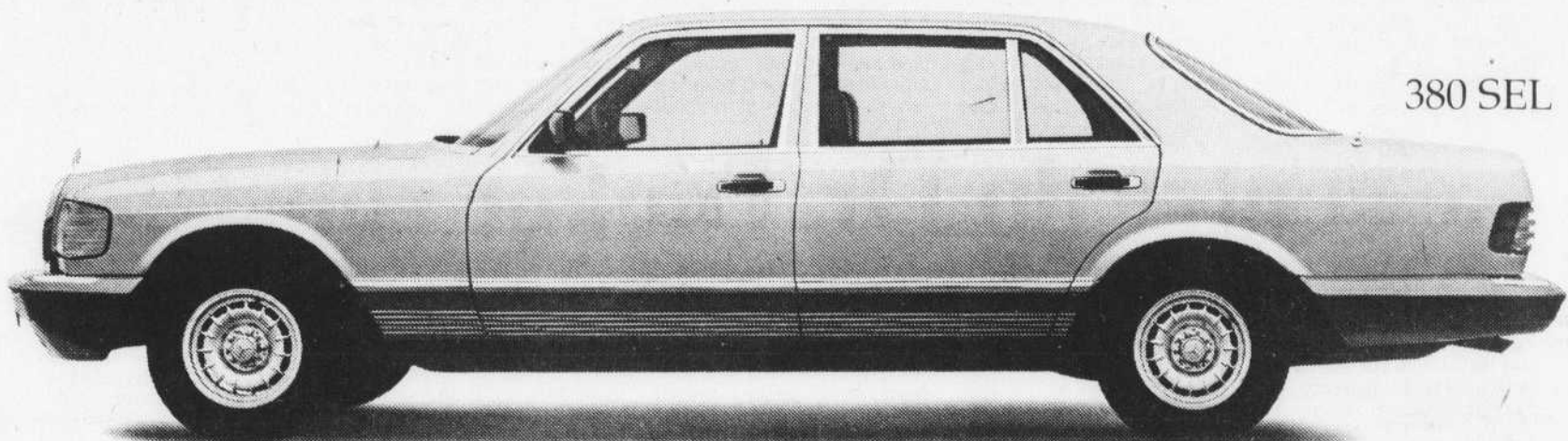
■ présence de la notion d'instruction sur celle de l'éducation;

■ rédaction d'une «constitution provinciale», négociée avec les autres «partenaires provinciaux» à l'intérieur du régime fédéral canadien et qui pourrait être amendée sans que «nul n'ait besoin d'aller à Londres»;

■ élaboration de politiques favorables à la libre entreprise qui devrait, en revanche, s'acquiescer de ses devoirs;

■ établissement de quotas de production agricole qui permettent l'autosuffisance du Québec.

Mercedes-Benz relève le défi des années quatre-vingt.



380 SEL

Un aérodynamisme poussé et 63 autres perfectionnements techniques ont permis à Mercedes-Benz de construire des sedans à moteur à essence et à moteur diesel plus efficaces que jamais.

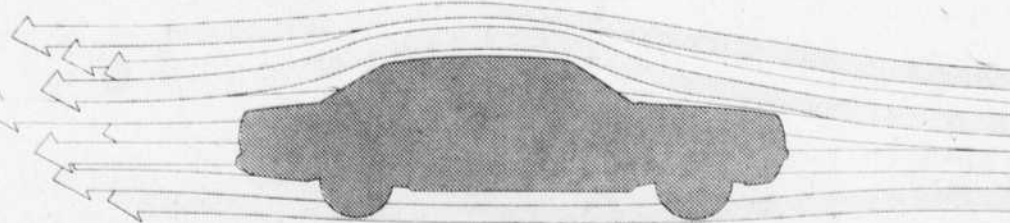
Considérez la carrosserie des nouvelles 380SEL et 300SD turbodiesel: véritable capsule d'aluminium, d'acier et de verre dont l'aérodynamisme est tel que son coefficient de résistance n'est que de 0,36—de quoi éclipser tous les sedans et pratiquement n'importe quelle voiture de sport vendus en Amérique du Nord. Tout cela, accompagné d'un confort suprême digne des plus grandes Mercedes-Benz.

Sous cette carrosserie super-aérodynamique, une infrastructure nouvelle construite à partir d'aluminium et d'acier moins épais, donc plus léger, mais aussi plus robuste. Bien qu'allégée, la voiture devient plus solide.

Malgré des dimensions hors tout inférieures aux modèles précédents, les 380SEL et 300SD ont des empattements plus longs, ce qui se traduit par une plus grande souplesse sur route.

Choix de moteur logique

Le nouveau moteur V-8 de la 380SEL résume les priorités des années 80.



Aucun autre sedan n'a une ligne aussi aérodynamique.

Avec ses 3,8 litres, sa cylindrée est inférieure à n'importe quel V-8 nord-américain; et son bloc-moteur n'est pas en fonte de fer, mais en alliage léger argenté.

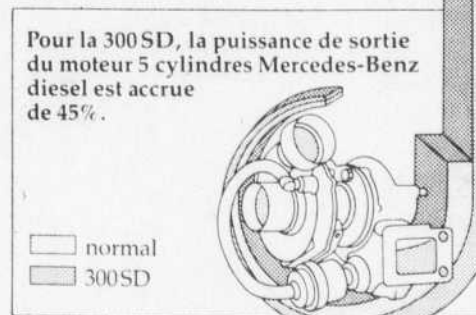
Le rapport puissance/poids qui en résulte est surprenant. Conçu en fonction des exigences de notre époque, ce moteur est l'un des plus efficaces qui soit.

Des procédés de métallurgie ultra-modernes ont permis de construire un bloc qui soit à la fois plus léger et aussi

résistant que les blocs-moteurs en fonte de fer. Coulé d'un seul morceau, et sous faible pression, ce nouveau type de bloc est imprégné de silicium. (Sa surface est si dure qu'elle ne peut être travaillée qu'à partir d'outils spéciaux à pointe de diamant.)

Accélérations surprenantes

Le moteur cinq cylindres à turbocompresseur de la 300SD turbodiesel demeure le plus puissant diesel qui soit, catégorie sedan. Et son efficacité n'en reste pas moins légendaire.



Ces deux automobiles passent plus rapidement de 0 à 100 km/h que leurs prédécesseurs: diminution de poids, aérodynamisme accru, et une nouvelle transmission automatique 4 rapports avec convertisseur de couple. Cette dernière, plus souple, est aussi programmée pour passer avec plus de précision.

Cette technologie de pointe se traduit sur route par un aplomb et une stabilité dignes de Mercedes-Benz.

La science de l'automobile ne cesse de progresser: nouvelle infrastructure d'un seul tenant, à la fois plus légère et plus robuste.

De l'acier léger à haute résistance est utilisé lors de la construction du châssis. Résultat? L'ensemble est non seulement plus léger, mais capable de supporter des charges encore plus importantes.

Montants de pare-brise au profil élancé offrant un excellent support au toit. Étudiés, comme l'ensemble de la carrosserie, par ordinateur, pour des raisons d'aérodynamisme. Le capot et le couvercle du coffre sont en aluminium.

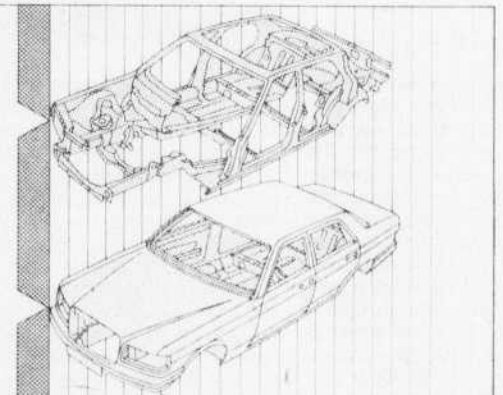
Bien que certains constructeurs établissent d'étonnantes comparaisons, aucun n'a encore démontré que ses voitures étaient de meilleures routières.

Plus silencieuses

Grâce à un programme spécial, visant à réduire au maximum les bruits du moteur, les 380SEL et 300SD sont des voitures encore plus silencieuses qu'avant. Une double paroi a été installée sous le capot pour empêcher que les vibrations ne se propagent vers l'habitacle.

L'intérieur est judicieusement agencé. Chaque instrument ou dispositif est bien à sa place, et il n'y a rien de superflu ni de tape-à-l'oeil. Pour votre confort, un nouveau système à commande électrique pour le réglage des sièges avant dans huit directions a été mis en place. Et gros avantage, il se commande du doigt et sans que vous ayez à quitter la route des yeux.

La 300SD permet à cinq personnes de voyager dans un confort sublime. Du fait de son empattement plus long,



la 380SEL offre beaucoup d'espace aux passagers assis à l'arrière.

Les progrès sont visibles sur presque tous les fronts. Des modifications prudentes, apportées à la carrosserie et à l'agencement intérieur, reflètent un nouveau degré de sécurité—grande préoccupation des ingénieurs Mercedes-Benz.

95 années d'efforts

Ces deux modèles marquent le couronnement de 95 années d'efforts entrepris par Mercedes-Benz. Sans aucun doute, les automobiles les mieux pensées de notre histoire. Car elles ont été conçues et construites en fonction des exigences de conduite modernes et des exigences Mercedes-Benz.

Formidable défi. Formidable résultat.



Construites comme aucune autre voiture au monde



300 SD Turbodiesel

UN
DON
PEUT
VAINCRE
LE
CANCER
soyez
généreux
Société Canadienne
du Cancer

Le Vieux-Montréal s'agrandit

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel

EN adoptant un nouveau règlement sur l'aide à la restauration des bâtiments anciens, le Conseil municipal de Montréal a, en même temps, élargi la portée dudit règlement à un territoire plus vaste que ne l'est le quartier du Vieux-Montréal et son arrondissement historique.

L'arrondissement historique du Vieux-Montréal, établi selon la Loi des biens culturels, couvre en gros l'emplacement de l'ancienne ville fortifiée, compris entre les rues de la Commune, Berri, Notre-Dame, et McGill. L'administration municipale avait pour son quartier le plus ancien des limites plus grandes afin de couvrir le quartier des affaires (la rue Saint-Jacques) jusqu'à la rue Saint-Antoine au bord de l'autoroute Ville-Marie.

Le nouveau règlement municipal, intitulé «règlement sur les subventions à la restauration des constructions présentant un intérêt architectural, historique ou culturel», remplace le règlement 3861 (subvention à la restauration des bâtiments situés dans l'arrondissement historique). Il intègre, à l'ouest, le versant ouest de la rue McGill où l'on trouve un ensemble d'immeubles à bureaux d'une qualité architecturale exceptionnelle. À l'est, il couvre l'ancienne gare Dalhousie, l'édifice Viger et les messageries du Canadien Pacifique. Le nouveau quartier du Vieux-Montréal est désormais compris entre les rues Saint-Antoine, Des Soeurs Grises et de Longueuil (avec son prolongement). De la Commune et par le prolongement de la rue Saint-Hubert.

De plus, le nouveau règlement rend éligible à des subventions tout bâtiment reconnu ou classé en vertu de la Loi des biens culturels, ou visé par un protocole d'entente entre la Ville et le ministère des Affaires culturelles, situé dans le faubourg des Récollets. Ce territoire se trouve à l'ouest de l'arrondissement historique, entre la rue McGill et l'autoroute Bonaventure.

Ce nouveau règlement municipal découle directement du renouvellement d'un protocole d'entente entre la ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles. Cet important programme conjoint de mise en valeur du Vieux-Montréal se limitait, auparavant, à l'arrondissement historique. Rappelons que le Conseil municipal, il y a plusieurs semaines, a donné son approbation au nouveau texte du protocole d'entente. Toutefois, à Québec, l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), qui fournit une large part de la contribution québécoise à ce programme, a fait des difficultés et tarde à donner son accord. Il ne faut pas exclure la possibilité que des modifications interviennent dans le texte que les conseillers municipaux ont approuvé.

Les notes explicatives jointes au règlement municipal indiquent que la Commission d'initiatives et de développement économique de Montréal (CIDEM) aura la mission d'élaborer, avec les autres services municipaux, un programme de réaménagement et de mise en valeur du faubourg des Récollets. En disgrâce auprès de l'administration municipale, le service d'Urbanisme de la ville

de Montréal voit ses responsabilités et ses ressources humaines diminuer de plus en plus. L'administration municipale ne craint pas d'ignorer, voire de contredire, les avis et recommandations de son service d'Urbanisme au point où l'opposition et des milieux professionnels s'interrogent sur l'avenir de ce service.

Fortifications — À la conclusion de son processus de consultation publique, Parcs Canada estime que son projet de mise en valeur des fortifications de Québec a été en général fort bien accueilli. «Les quatre objectifs de mise en valeur des fortifications sont acceptés globalement par une grande majorité du public consulté», peut-on lire dans un document de Parcs Canada. «Si pour certains, ces objectifs sont un peu vagues et transparaissent plus ou moins bien dans les hypothèses de mise en valeur proposées, on est en général d'accord avec les intentions du projet et on estime que celui-ci aura un impact positif sur le Vieux-Québec».

Parcs Canada s'est fixé pour objectifs de préserver les fortifications contre toute forme de dégradation, de leur redonner la puissance d'évocation d'une ville fortifiée, de présenter l'évolution du système défensif et d'améliorer la qualité de vie du milieu urbain.

Les commentaires reçus ont exprimé des réserves certaines au sujet de la reconstruction de certains éléments sacrifiés au cours des ans à un développement urbain défini en grande part par les besoins des automobilistes. Les mémoires ne veulent pas répéter l'expérience de la Place



Royale, ni transformer la ville murée en une ville-musée ou en un lieu exclusivement orienté vers une clientèle de tourisme.

«Le Vieux Québec est perdu à la fois comme un lieu chargé d'histoire et très riche en patrimoine et comme un milieu de vie où il fait bon se promener et se détendre. C'est pourquoi, souvent avec l'image de la Place Royale en arrière-pensée, on est réticent

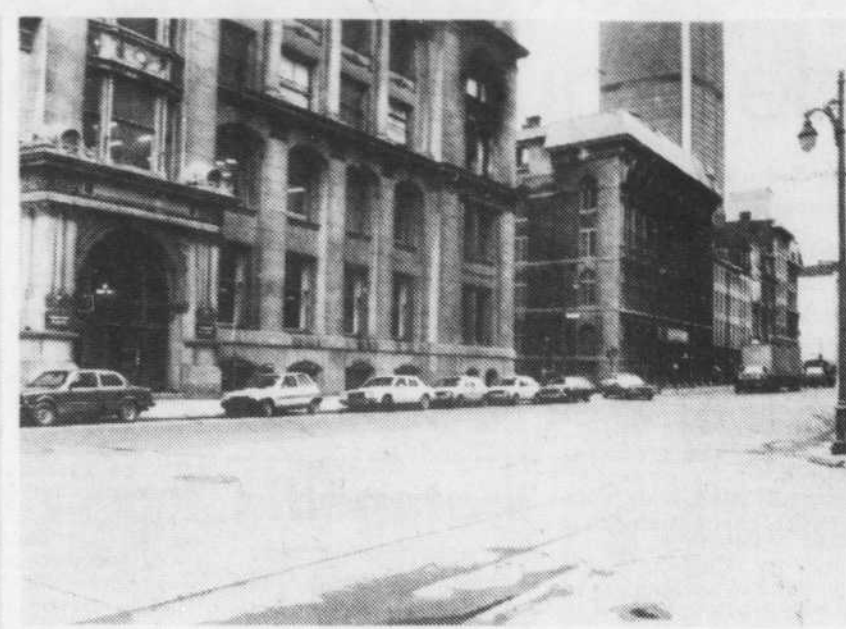
face à des opérations à caractère historique qui risquent de déséquilibrer le milieu» affirme Parcs Canada.

Plusieurs mémoires se sont étonnés que la Citadelle, pièce principale du système défensif de la ville, n'ait pas été intégrée au projet de mise en valeur, l'autisme dernier. Parcs Canada a recueilli des commentaires de 450 d'entre elles et, par des entrevues et des sondages auprès des visiteurs,

près de 900 autres commentaires ont été consignés. Neuf organismes ont présenté un mémoire.

Parcs Canada se propose de publier au cours de l'été une synthèse finale du programme de consultation qui servira, par la suite, à définir les orientations du projet de mise en valeur.

Biens culturels — Au cours de l'année administra-



Le flanc ouest de la rue McGill fait partie désormais du Vieux-Montréal et sera protégé contre la dégradation. Notre photo de gauche nous montre le Dominion Block, construit entre 1870 et 1875, tel qu'il apparaissait au début du siècle. Aujourd'hui, cet immeuble à la façade remarquable a perdu son toit élaboré et orné.

(Photos APC et Jacques Grenier)

tive 1979-80, la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels et le Secrétariat des biens culturels ont contribué à l'enrichissement des collections publiques pour une valeur de \$28 millions. Aux fins de l'impôt sur le revenu, la Commission a étudié et approuvé 276 demandes d'attestations. Le Secrétariat a, de son côté, examiné 102 demandes de licence d'exportation et a eu recours à la Gendarmerie royale du Canada pour un cas d'exportation illégale.

Ces chiffres donnent une indication de l'activité, discrète et efficace, de la Commission et du Secrétariat constitués à la suite de l'adoption et de la proclamation de la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels. Cette loi a pour but de favoriser la conservation des oeuvres d'art et des biens culturels dans des établissements reconnus du

pays en contrôlant les exportations, en attribuant des avantages fiscaux aux donateurs et en facilitant le financement des acquisitions par les musées canadiens.

On craignait que la mise en application de cette loi ne stimule le commerce et le négoce de pièces archéologiques. Après quelques années d'application, le Secrétariat en vient à la conclusion que rien ne permet de confirmer cette crainte. «Rien ne permet de conclure que la loi a fait augmenter le nombre de débouchés pour les spécimens archéologiques, ni qu'elle a encouragé le pillage des sites archéologiques. Néanmoins, le Secrétariat a l'intention de continuer à surveiller l'application du système de contrôle, sous tous ses aspects, afin de prévoir les tendances et de prévenir les problèmes», peut-on lire dans le rapport annuel publié récemment.

Le centre du Dr Tucker rouvrira ses portes

FÉMININ PLURIEL

Renée Rowan



À l'occasion d'une soirée d'information organisée ces jours derniers par un groupe de parents de Montréal sous le thème *Laissez-nous accoucher où l'on veut*, le Dr. E.C. Tucker a annoncé que le centre d'accouchement Carolyn reprendrait ses activités, mais sous une autre forme.

Créé en octobre 1978 par le Dr Tucker dans le but de fournir à la femme une solution intermédiaire entre la routine impersonnelle et structurée de l'hôpital et l'accouchement à domicile sans aide médicale, le centre Carolyn s'est vu forcé de fermer ses portes en novembre 1979 alors que la Corporation professionnelle des médecins du Québec faisait une recommandation en ce sens.

Mais depuis, les 52 femmes qui ont accouché au centre et toutes celles qui auraient souhaité y accoucher, ainsi que de nombreuses femmes qui appuyaient cette démarche, ont signé une pétition réclamant la rouverture du centre. Cédant à ces multiples pressions, le Dr Tucker a décidé de rouvrir le centre, mais cette fois à l'intérieur de son propre bureau et non à l'étage au-dessus, comme c'était le cas auparavant, ce qui contournera les difficultés soulevées. Un médecin qui a permis de pratiquer est en effet protégé à l'intérieur de son bureau ou à l'hôpital.

Le bureau du Dr Tucker et le centre d'accouchement ne feront plus qu'un et comprendront deux chambres à coucher, un salon, une cuisine, une salle de bain, le bureau du médecin et la chambre d'examen.

C'est à la demande pressante de sa clientèle que le médecin, qui est attaché à l'hôpital Royal Victoria et professeur invité à la faculté de médecine, gynécologie-obstétrique, de l'université McGill, décidait en 1978, d'ouvrir ce centre. Cela faisait en effet deux ans que le Dr Tucker se rendait dans tous les coins de la ville pour accoucher les femmes qui souhaitaient demeurer chez elles. La tâche devenait vite trop lourde et le médecin fut débordé d'appels.

Le centre d'accouchement Carolyn fonctionna avec succès pendant plus d'un an: 52 femmes y accouchèrent entourées de leur famille et d'amis. Seules les femmes ayant une grossesse qui laissait prévoir un accouchement sans complication ont été admises au centre.

À la soirée organisée l'autre jour par le groupe *L'Alternative* (que l'on peut at-

teindre en téléphonant à Myriam, 272-8459, ou Ulla, 277-4027), on a souligné qu'en Amérique du Nord, la pratique de l'obstétrique est en train de se polariser autour de deux tendances: celle qui implique une utilisation grandissante de la technologie et celle de l'accouchement à la maison. La première vise à utiliser un maximum de technologie sophistiquée (à savoir le monitoring électronique, l'intraveineuse, l'utilisation de forceps...) et d'interventions chirurgicales. La deuxième tendance est celle d'un retour à l'accouchement au sein de la famille avec un minimum d'intervention médicale, voire aucune.

Entre ces deux extrêmes, il doit y avoir une autre solution qui offre à la femme la possibilité d'accoucher dans un milieu naturel avec l'aide d'un obstétricien. Les mesures de routine comme par exemple le rasage pubique, le lavement, l'intraveineuse, le monitoring électronique et la position horizontale ont pour résultat de limiter la femme dans ses mouvements et l'empêchent de contrôler son travail. Toutes ces mesures, a-t-on dit, contribuent à rendre la future mère plus anxieuse.

En Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, bon nombre de femmes accouchent à la maison. Ces deux pays possèdent chacun un service à domicile avec des sages-femmes et ceci en collaboration avec les hôpi-

taux et les obstétriciens. Il est intéressant de noter que la Hollande possède un taux de mortalité périnatale bien inférieur à celui du Canada (V. Ekins, dans *The Rights of the Pregnant Parent*).

Dans ce pays où 50% des accouchements se font à la maison, les statistiques montrent qu'il n'y a que de 2 à 4% de césariennes alors qu'ici ce chiffre est de 25%; qu'il n'y a que 20% d'épisiotomies alors qu'au Québec plus de 80% des femmes qui accouchent subissent cette intervention; que les forceps ne sont utilisés que dans 5% des cas et qu'il y a moins de 5% d'accouchements «médicamenteux».

Une enquête conduite au Wisconsin (E.U.), en 1977, auprès de 1 046 femmes qui ont accouché à l'hôpital et 1 046 femmes qui ont accouché à la maison, des femmes choisies en fonction de leur âge, du nombre d'enfants, du milieu socio-économique et qui toutes laissaient prévoir des grossesses à risque peu élevé, a démontré les faits suivants: les bébés, dans le cas des femmes qui ont accouché à l'hôpital, ont eu 3,7 fois plus besoin de réanimation que les bébés dont les mères avaient accouché à la maison; ils ont eu quatre fois plus d'infections, 30 fois plus de lacerations dues à l'utilisation de forceps.

Les complications au moment du «travail» et après l'accouchement, ont été aussi plus nombreuses et plus im-

portantes dans le groupe des mères qui ont accouché à l'hôpital: l'incidence de haute pression a été cinq fois plus élevée chez la mère; il y a eu 3,5 fois plus d'hémorragies post-partum, six fois plus de signes «d'épuisement» chez le fœtus, neuf fois plus d'épisiotomies pour prévenir les déchirures et, assez curieusement, neuf fois plus de déchirures. Ces chiffres parlent par eux-mêmes.

Les femmes de l'Alternative ne sont toutefois pas des extrémistes. Ce qu'elles réclament, c'est que l'on laisse aux femmes le choix d'accoucher comme elles le veulent. Elles demandent à la Corporation professionnelle des médecins du Québec d'aviser officiellement et le plus rapidement possible le Dr Tucker que le Centre Carolyn peut être rouvert en tant que solution de rechange pour les femmes de la région de Montréal. Elles demandent aussi à la Corporation d'admettre qu'il y a une nécessité grandissante de centres d'accouchement de ce genre dans toutes les régions du Québec.

Elle perd son droit de vote — Louiseite Saint-Onge se sent particulièrement lésée de perdre son droit de vote à l'élection de lundi prochain. D'autant plus lésée qu'elle se retrouve, avec quelque 300 autres familles, coincée dans une situation qui lui apparaît injuste et abusive et dont elle fait malheureusement les frais.

Son mari est un des quelque 300 travailleurs de Bell Canada qui, lorsqu'ils ont accepté un contrat de quelques années en Arabie Saoudite, en 1978, ont obtenu le statut de non-résident, ce qui signifiait que leurs salaires n'étaient pas soumis à l'impôt sur le revenu du Québec.

Chacun d'entre eux, avant leur départ, avait été informé

par écrit de leur statut par M. Jacques Baylard, chef de la Division contrôle correspondance, Service de la cotisation immédiate, du ministère provincial du Revenu, à Montréal.

Mais depuis, le gouvernement du Québec s'est ravivé. Ces employés apprennent en effet, au début de décembre 1980, que le mini-

tère du Revenu leur retirait ce statut de non-résident qui leur avait été accordé en vertu d'une interprétation erronée de la loi par un employé — interprétation que le ministère dit ne pouvoir reconnaître — ce qui peut les obliger à verser à l'État quelque 7,5 millions de dollars en arrérages fiscaux, soit en moyenne quelque \$25,000 chacun.

«En termes concrets, souligne Louiseite Saint-Onge, cela signifie d'une part qu'on nous réclame des impôts disant parce que l'on n'a jamais cessé d'être résident, mais que, d'autre part, on ne peut recouvrer notre droit de vote avant un an à compter de la date de notre retour puisque tous nos papiers officiels font état du fait que nous

avons été pendant deux ans des non-résidents.»

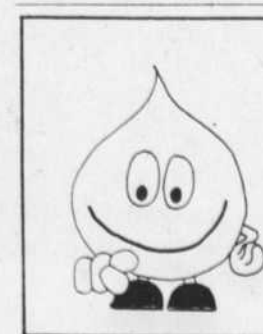
Louiseite Saint-Onge a bien tenté de faire corriger cette injustice en s'adressant au bureau du président des élections de son comté, mais en vain. La comme au ministère du Revenu, on lui répond que la loi c'est la loi... on se croirait dans un monde kafkaesque!

L'Église et les handicapés

Dans le cadre de l'année internationale des personnes handicapées, l'Église de Montréal vient de lancer un projet spécial. On invite tous les chrétiens à prendre conscience de la présence de la personne handicapée dans la communauté ecclésiale et de sa participation à la construction de l'Église, à évaluer la situation qui lui est faite et les conditions qui la maintiennent dans la marginalité, à entreprendre «avec elle» l'amélioration de qualité de la vie en Église. Le comité diocésain mis sur pied il y a un an est présidé par Mme Thérèse Baron. On invite la population à deux grands événements liturgiques. Le premier aura lieu mercredi prochain, le 8 avril, à 20 h à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde où sera célébrée une eucharistie d'action de grâces. Le dimanche 7 juin, de 14 h à 17 h, aura lieu un pèlerinage diocésain à l'Oratoire Saint-Joseph

du Mont-Royal. Pour favoriser l'accueil et la participation des personnes handicapées, on a prévu cinq comités: le comité d'accessibilité physique aux lieux communautaires, le comité de ressource spirituelle, des équipes représentatives pour l'étude de questions pastorales, le comité d'animation liturgique et le comité de publicité qui doit faire connaître les projets des

diverses régions du diocèse. Tous, paroisses, mouvements de jeunes et d'adultes, religieux, laïcs, organismes culturels, d'éducation ou d'animation, sont invités à élaborer des projets. Ce programme d'activités, le diocèse de Montréal entend l'étendre aux deux prochaines années, pour favoriser l'enracinement durable des projets qui se seront avérés les plus valables ou les plus nécessaires.



ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Responsable de la pollution. Qui? Moi?

PARTICIPEZ À

TOUT UN JEU!

LES SUPERMARCHÉS

provigo

McDonald's

1 GAGNEZ 3 grands prix de 52 semaines d'épicerie gratuite

2 OBTENEZ 2 Big Mac pour le prix d'un dans tous les restaurants McDonald's de l'île de Montréal et de Laval

3 PROFITEZ de \$4.00 de rabais aux matchs du MANIC

Un tirage quant à la conduite de ce concours peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Procurez-vous immédiatement votre livret de participation gratuit dans tous les supermarchés Provigo et restaurants McDonald's participants de l'île de Montréal et de Laval.

Hâtez-vous, les quantités sont limitées!

Collaboration de CKAC 73

Au Parlement du Canada:

En tant qu'un groupe national d'individus ayant les mêmes préoccupations, nous cherchons à promouvoir un Canada libre, fort et uni.

Nous sommes en faveur du repatriement de la Constitution canadienne, à condition qu'elle s'accompagne d'une formule d'amendement qui soit acceptable à la majorité des provinces. La proposition actuelle d'Ottawa ne suscite pas suffisamment de support chez les provinces et le public pour justifier qu'elle soit imposée au pays.

Elle ne jouit même pas du support provincial exigé par la constitution même pour effectuer des amendements futurs. Nous croyons que, dans les intérêts de leur pays, le Premier ministre, son parti, son gouvernement et les Premiers ministres des provinces doivent se mettre d'accord au moins en ce qui concerne la formule d'amendement.

Nous sommes sûrs que les Premiers ministres des provinces répondront favorablement si l'opportunité leur est donnée, d'ailleurs c'est le moins qu'on puisse attendre d'eux. Nous demandons au Parlement du Canada de rendre possible une telle opportunité en remettant à plus tard la considération de la proposition constitutionnelle qui lui a été présentée.

Les Canadiens pour le Canada est une organisation financée par les contributions de ses membres individuels. Si vous nous appuyez dans notre entreprise, toute indication d'intérêt et de support et toutes les contributions financières pour nous aider à continuer notre travail dans ce sens seraient grandement appréciées. Il faut faire les contributions à l'ordre de « Les Canadiens pour le Canada », en indiquant les renseignements suivants:

Nom:

Adresse:

Numéro de téléphone:

**Les Canadiens
pour le Canada** 

C.P. 159
First Canadian Place
Toronto, Ontario
Canada M5X 1H4
(416) 865-0807



En tant que citoyen du Canada, vous avez peut-être des choses à dire à ce sujet. Vous pouvez le faire en écrivant directement au Premier ministre du Canada, au Premier ministre de votre province, à votre membre de la Chambre des communes, à la législature provinciale ou à votre journal local. Ne vous arrêtez pas là cependant, encouragez-en d'autres à écrire aussi.

Hôtel de Ville
le 6 avril 1981

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

En cas de défaite, Ryan ne s'accrochera pas à son poste

Une analyse de
Bernard Descôteaux

Claude Ryan est un homme qui prévoit tout. Ne laissant rien au hasard, il a pensé aux deux issues possibles au scrutin du 13 avril. À la victoire qu'il souhaite comme à la défaite qui, pour un homme qui n'a connu depuis trois ans que la victoire, serait dévastatrice.

Mardi dernier, dans l'avion qui le conduisait de Gaspé à Chicoutimi, l'aspirant premier ministre confiait en effet à quelques journalistes qu'il était prêt, peu importe le jugement que porteraient les électeurs, à faire face à la musique.

Dans le cas d'une victoire, on imagine le sourire qu'il affichera le 13 avril au soir. La défaite sera quant à elle difficile, mais il ne s'accrochera pas à son poste, assure-t-il, si ceux qui sont venus le chercher au DEVOIR lui font savoir qu'il n'est plus l'homme de la situation.

Une telle confiance de la part de M. Ryan peut étonner. Survenant quelques jours à peine après la publication de deux sondages négatifs, on peut se demander si elle est révélatrice de l'état d'esprit qui

régne au sein de l'équipe libérale ou si elle ne traduit qu'un trait de caractère de l'homme.

Le nez collé sur la vitre libérale, les journalistes qui accompagnent M. Ryan dans sa tournée depuis trois semaines sont probablement les plus mal placés pour répondre à une telle question.

M. Ryan a véhiculé un message rassurant toute la semaine dans le but de rassurer les militants. Mardi soir il confiait qu'il était même très heureux de la publication de ces deux sondages négatifs qui ont eu l'effet d'un électro-choc sur les militants, installés confortablement dans la victoire pour un bon nombre.

Évaluer la confiance affichée par les organisateurs libéraux et leur chef est presque impossible, d'autant plus qu'ils se gardent bien de vous montrer leurs pointages et qu'une visite au quartier général du Parti québécois vous apprend que le message est le même et qu'on y parle de victoire péquiste.

La confiance, si totale soit-elle maintenant dans le camp libéral, ne peut cacher le fait que cette confiance aura été ébranlée au début de la semaine dernière et que le doute s'est emparé de la machine

libérale pendant quelques heures au moment où ces sondages furent publiés. En témoigne le virage qu'a pris au début de la semaine la campagne libérale. Et il y avait des raisons de s'inquiéter.

Les sondages, même s'ils donnaient une avance au Parti québécois dans la première semaine de la campagne électorale, signifiaient en réalité, ont noté tous les observateurs, que les deux grands partis étaient «nez-à-nez», une expression qui dans le dictionnaire libéral se traduit par le mot défaite. En raison de la concentration du vote anglophone, le Parti libéral doit avoir une avance de près de cinq points pour remporter une majorité de sièges.

Une autre raison d'inquiétude venait du fait que ces sondages démontraient clairement que la campagne libérale ne décollait pas. Rue Gifford, on avait concédé la victoire au Parti québécois pour la pré-campagne électorale qui s'est déroulée durant les quatre semaines précédant le déclenchement des élections et on avait estimé pouvoir reprendre facilement l'avantage au moment où la puissante machine rouge se mettrait en marche. Mais tel ne semblait pas être le

cas. Les sondages démontraient en effet que le principal thème de la campagne ne suscitait aucun débat et tombait à plat. Le déficit de \$3 milliards du budget Parizeau aussi effrayant qu'il puisse être pour M. Ryan ne semblait pas émouvoir beaucoup l'électorat. Les sondages révélaient aussi que plus de Québécois faisaient confiance au Parti québécois qu'au Parti libéral pour renouveler le fédéralisme canadien.

Il était donc urgent de modifier la stratégie. Tandis que les militants, fouettés par la douche froide des sondages, se remettaient à l'œuvre, il fallait profiter des deux dernières semaines pour faire la campagne qu'on aurait dû faire en trois ou quatre semaines, à-t-on conclu.

Les stratégies libérales, prudents, avaient manifestement prévu le coup car le virage qu'ils prirent, aussi raide qu'il fut, sembla s'effectuer en douceur. Les critiques sur la mauvaise administration du gouvernement péquiste passèrent au second plan dans le discours de l'aspirant premier ministre qui, sans s'en rendre compte, avait revêtu l'habit de Père Noël qu'il reprochait au premier ministre. On

allait plutôt revenir à des valeurs sûres.

La semaine dernière, on a ressorti le discours référendaire avec le spectre du séparatisme et de l'incertitude qui, pour quatre ans encore, paralysera le développement économique du Québec. Le message secondaire accompagnant ce nouveau refrain d'une chanson bien connue allait être que seul le Parti libéral sera capable de compléter le travail commencé au référendum et de relancer la révision du fédéralisme. La chanson était tellement bien connue que certains imaginent un instant que, comme au référendum, le premier ministre Trudeau allait faire son apparition dans le débat électoral pour ajouter son couplet référendaire.

L'enjeu de l'élection étant bien établi durant cette troisième semaine, on allait s'attarder par la suite, ce que M. Ryan a d'ailleurs commencé, à présenter non pas des promesses mais le comportement qu'adopterait un gouvernement libéral dans la conduite des affaires de l'État. Ainsi M. Ryan a décrit minutieusement vendredi la série de gestes que poserait son gouvernement pour relancer l'économie et il devrait faire de même dans les autres domaines au cours de la semaine.

Ces changements au discours électoral s'accompagneront de changements dans le ton de la campagne libérale. Alors que jusqu'ici on s'est fait le plus discret possible, M. Ryan ne s'adressant qu'à de petits auditoires, la campagne libérale se fera plus visible.

Les assemblées seront plus importantes et on a planifié deux «grosses réunions», une à Québec hier et une à Montréal mercredi, dans le but de montrer que ça bouge aussi du côté libéral. Il n'est pas exclu non plus qu'il y ait de telles assemblées dans d'autres régions selon la demande des organisations régionales.

Avec une telle stratégie, on est loin du scénario classique que les organisateurs libéraux se vantaient de pouvoir suivre durant cette campagne, à savoir une dernière semaine de consolidation de la victoire acquise au terme de trois semaines d'offensive.

C'était là une stratégie de parti au pouvoir mais les organisateurs auront constaté qu'en dépit de 11 victoires aux élections partielles, ils n'étaient pas encore au pouvoir.

Roch LaSalle n'a plus une minute à perdre

Une analyse de
Marie Laurier

Mauvais jours pour Roch LaSalle que ceux qui viennent de s'écouler!

À Québec, il a appris les résultats des sondages et la portion miserabiliste accordée à l'Union nationale; à Berthier, la veille, il avait dû interrompre sa tournée pour démentir la rumeur voulant qu'il ait réclamé de l'argent de son ancien patron, M. Joe Clark, avant son départ d'Ottawa; au Saguenay, un peu plus tard, il a dû se rendre à l'évidence que la campagne de financement populaire n'avait pas remporté le succès prévu et de ce fait laisse sur les tablettes une précieuse autopublicité déjà prêle.

Donc, peu de place pour l'Union nationale dans les intentions de vote, à peine 5% et peu d'argent. Comment résister à ces fléaux?

En vrai chef, répond M. LaSalle qui revigore son monde, refait son plein d'énergie et reprend le bâton du pèlerin. «Non, se plait-il à répéter, les sondages se trom-

pent, vous verrez que l'Union nationale est beaucoup plus populaire qu'on ne le prétend, je suis convaincu d'avoir amené une foule de citoyens dans la voie du bon sens et que mon parti a fait des gains très importants. Je crois encore que je peux aller chercher 20% du vote.»

En privé cependant, au bout des longues journées qui l'ont conduit dans la péninsule gaspésienne et dans la région saguenayenne, lorsqu'il vient siroter sa vingtième tasse de café et griller sa trentième cigarette avec les journalistes, il se fait plus modeste et réaliste. Intimiste même.

Il confie qu'il lui faut atteindre au moins 10%, sans cela sa crédibilité sera sérieusement compromise. À cette seule pensée son visage s'assombrit, son regard se perd dans une profonde rêverie et il redevient un homme seul, énigmatique, écrasé par la lourde responsabilité qu'il veut assumer jusqu'au bout.

Les observateurs qui suivent la tournée du chef unionniste se demandaient la semaine dernière, s'il n'avait

pas un peu de masochisme dans cette idée de s'obstiner à parcourir le vaste territoire québécois, surtout dans des endroits perdus d'avance: au Saguenay-Lac-Saint-Jean basion du Parti québécois, à Bonaventure, fief d'un Gérard-D. Lévesque indélébile et où vingt personnes se sont déplacées pour écouter son message. C'était le jour de l'attentat du président Reagan et M. LaSalle s'en servait comme excuse du peu de militants dans l'auditoire.

Pour cet homme acharné, rien n'est perdu. Un chef doit agir en chef et se montrer partout, pense-t-il, ne négliger aucun comté pour prouver que l'Union nationale est capable de créer une société à la mesure des citoyens qui la composent.

Roch LaSalle connaît des hauts et des bas et ne peut être tranquille. Pour une journée perdue dans Bonaventure,

il en gagne une dans la vallée de la Matapédia avec son candidat, Eudore Allard, et le lendemain une autre, à Chandler où il n'est plus seul sur la tribune mais en compagnie du député sortant, Michel LeMoignan. Ce dernier discours à sa place, c'est lui l'homme important de Gaspé, lui qui doit gagner — et l'enjeu est fragile — alors que M. LaSalle n'est là que pour l'encourager et se faire connaître.

Pour une première fois, les journalistes et l'équipe unionniste ont quitté les autobus et les frontières des routes gaspésiennes pour jouer aux riches en voyageant par la voie des airs pour revenir de la Gaspésie vers la Mauricie et repartir ensuite pour Roberval.

Ces deux petits avions de type «Pirer», baptisés par les journalistes «Le Pouvoir» et «La Balance», ont apporté un petit côté exotique et char-

mant dans cette tournée où les sous se dépensent au compte-gouttes.

Ainsi qu'il en a pris l'habitude depuis le début de sa campagne, Roch LaSalle s'en prend aux libéraux, fédéraux et provinciaux. Il fustige Pierre Trudeau et il commente le jugement de Terre-Neuve qui lui donne raison de s'opposer vigoureusement à l'idée du premier ministre du Canada de rapatrier unilatéralement la constitution.

Mais c'est vers Claude Ryan, qu'il appelle maintenant «Claude-la-Gaffe», qu'il réserve ses flèches les plus empoisonnées. Il souligne que le chef du PLQ ne peut plus courir seul, qu'il lui faudra recourir à Bourassa et Garneau, sinon à Trudeau lui-même.

M. LaSalle convoite la clientèle libérale insatisfaite de M. Ryan — «je n'en reviens pas de constater combien cet homme est détesté», dit-il —

et il convie les 155.000 créditistes de 1976 dans sa troupe en leur disant que l'Union nationale saura combler leurs aspirations. Du même souffle, il veut arracher les votes des 12% d'indécis, des 9% de discrets car il admet implicitement que les votes péquistes sont déjà conscrits.

Roch LaSalle se présente comme la troisième voie qui peut sauver le peuple du radicalisme d'un gouvernement majoritaire. Donnez-moi la balance du pouvoir et vous verrez que rien ne se passera à l'Assemblée nationale sans que nous puissions intervenir, dit-il en substance. Personne ne le regrettera, poursuit-il, puisqu'il pourra infléchir les décisions arbitraires et, le cas échéant, renverser le gouvernement. Il ne le ferait pas inconsidérément, ni trop vite, s'empresse-t-il d'ajouter, persuadé de pouvoir faire passer les lignes de force de ses

Orientations 1981.

Ainsi, l'Union nationale est le seul parti qui affirme catégoriquement son opposition au droit de grève dans les hôpitaux et les services publics essentiels. Cela donne bouche à M. LaSalle qui en tire profit puisque «la majorité des Québécois s'y opposent aussi».

M. LaSalle a consacré beaucoup de temps à rencontrer les journalistes locaux dans tous les coins visités, à participer à des émissions de radio et de télévision. C'est une mine d'or pour lui qui profite ainsi

de toutes les antennes mises

gratuitement à sa disposition. Il reste une semaine, la plus importante, au chef de l'UN pour s'occuper de ses propres affaires, dans son comté de Berthier d'abord, et cela devient urgent. Sa stratégie prévoit quelques bonds de kangourou un peu partout en province. Mais l'itinéraire est encore un secret bien gardé. On se réserve la possibilité de le tracer soigneusement, car il ne faut pas se tromper: Roch LaSalle n'a plus une minute à perdre!

Soyez enfin libéré
Cessez de fumer



CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

TRADUCTEUR RÉDACTEUR

La responsabilité de la personne que nous recherchons sera de traduire de la documentation technique de l'anglais au français tout en rédigeant des textes français de concert avec la préparation de versions anglaises par un autre rédacteur.

Le candidat recherché sera bilingue et très compétent en français écrit et saura développer et respecter les normes de style et de terminologie. Une expérience valable de traducteur technique sera un atout considérable. Une notion de terminologie financière ainsi qu'une connaissance des systèmes de données en direct, seront également appréciés.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DOSSIER 1018
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

DIRECTEUR DES SERVICES D'ORIENTATION DE LA COUR FAMILIALE (TRAVAILLEUR SOCIAL V)

\$26.352 à \$31.644

Le présent concours s'adresse également aux hommes et femmes.

Le candidat choisi sera chargé de la planification, de l'organisation et de la prestation des services de travail social individualisé professionnel aux cours familiales dans la province. Les tâches comprennent la surveillance de l'aspect professionnel du travail social individualisé, l'évaluation de la compétence et du rendement du personnel professionnel ainsi que leur perfectionnement. Le candidat choisi sera appelé à se déplacer dans la province régulièrement.

Diplôme de maîtrise en service social et une grande expérience dans le domaine de l'administration du travail social et de l'expérience connexe en tant que surveillant. Les candidats doivent avoir, de préférence, une certaine expérience du système juridique et du fonctionnement des tribunaux. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Lieu de travail: Ministère de la Justice, Fredericton, Nouveau Brunswick.

Numéro du concours NB 81-DE-15.

Les demandes doivent nous parvenir au plus tard le 29 mai 1981.

Adresser sa demande à la:

Commission de la Fonction Publique
du Nouveau-Brunswick
Pièce G-17, édifice du Centenaire
Casier postal 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1



Aquascutum
OF LONDON
PLACE VILLE MARIE



PURE LAINE VIERGE
Le choix naturel...
jamais regrette.

